

# Description et interprétation des structures

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **41 (1999)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

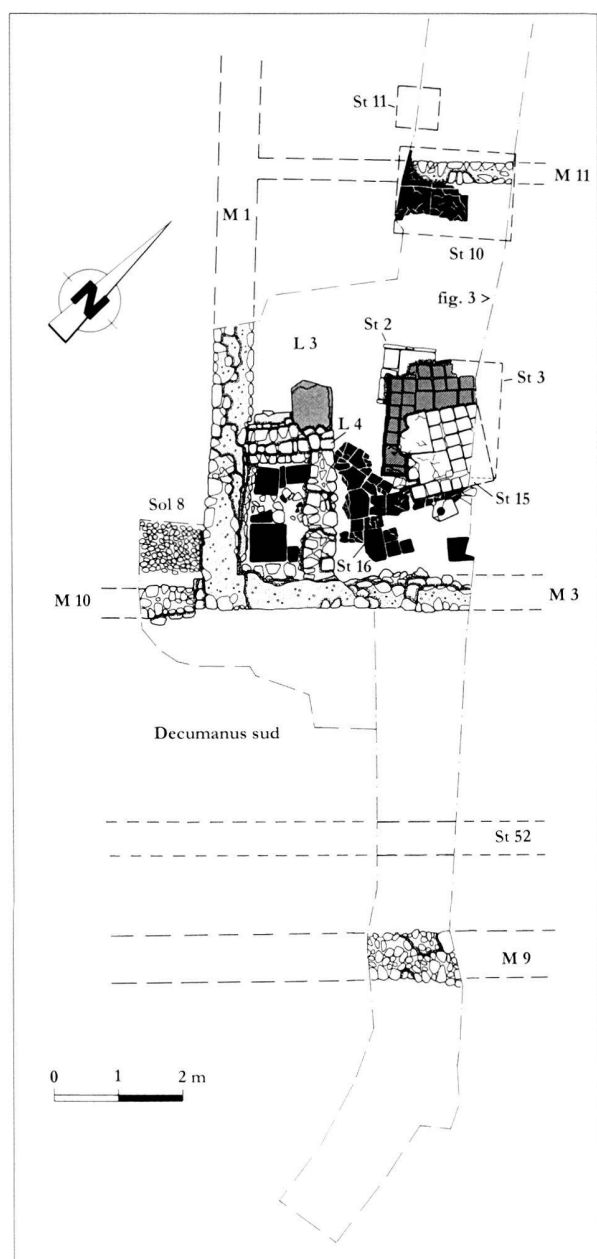


Fig. 2. En Selley 1997, secteur sud, relevé pierre à pierre des aménagements tardifs (L 3-4).

port au plan d'ensemble des vestiges dégagés, les aménagements de cette période se situent à l'angle d'un mur marquant la limite méridionale de ce quartier (secteur sud) occupé par des constructions de fonction probablement utilitaire<sup>2</sup>. Avec d'autres recherches menées en 1998 et début 1999 dans le périmètre du théâtre<sup>3</sup>, ces investigations permettent d'aborder la problématique de l'occupation tardive du site sur de nouvelles bases.

<sup>2</sup> Sur l'ensemble des résultats obtenus au cours des interventions menées dans ce secteur en 1997 et 1998, cf. *supra* p. 7.

<sup>3</sup> Cf. MOREL 1998. Pour les fouilles de 1999, cf. *infra* l'article de G. MATTER.

Si à la lecture de la stratigraphie du secteur fouillé (fig. 3) la succession des derniers événements archéologiques constatés n'a pas été en soi problématique, les difficultés ont surgi lorsqu'il s'est agi d'en établir le cadre chronologique absolu. Les fourchettes chronologiques proposées pour les phases tardives reposent aussi bien sur l'étude de plusieurs ensembles de mobilier céramique, diversement importants d'un point de vue quantitatif, des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., que sur un corpus numismatique relativement étoffé (près de 80 monnaies) comprenant une majorité de pièces datées entre le milieu et le 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s. ainsi qu'une dizaine d'exemplaires du 1<sup>er</sup> quart du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>4</sup>. Face à un mobilier céramique encore inédit qui, avec celui exhumé en 1986 au lieu dit *Sur St.-Martin*<sup>5</sup>, fera désormais figure de référence pour cette période, et compte tenu des questions spécifiques que suscitent l'émission et la circulation du numéraire de cette période, l'interprétation de ces données en terme de chronologie absolue ne peut être que le fruit d'une étroite collaboration entre céramologues et numismates sur la base d'observations archéologiques avérées. D'un point de vue méthodologique, seuls par conséquent été retenus dans cette étude les ensembles stratigraphiquement fiables et homogènes, le mobilier tardif provenant des couches supérieures de démolition ou d'ensembles susceptibles d'altérations n'étant signalé ici qu'à titre indicatif.

## Description et interprétation des structures

### Phase 3 : 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>6</sup>

(fig. 2, 3 et 4 A)

L'occupation de ce quartier jusqu'alors à vocation artisanale<sup>7</sup> connaît un nouvel essor vers le milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. lorsqu'un mur d'enclos est établi en limite sud du quartier et que d'importantes modifications sont apportées en parallèle à la voirie. Les indices chronologiques permettant de dater le début de cette phase d'occupation sont tenus puisque le rare mobilier provenant des niveaux antérieurs ne suggère qu'un *terminus post quem* aux environs du milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>8</sup>.

<sup>4</sup> Dans le cadre de cet article, les études spécialisées ont été confiées à Marie-France MEYLAN KRAUSE (céramique), Anne HOCHULI-GYSEL (verre), Anika DUVAUCHELLE et Alexandre OGAY (petit mobilier), cf. *infra* le catalogue par catégorie de l'ensemble de ce mobilier. La détermination des monnaies et leur étude ont donné lieu à un article de Suzanne FREY-KUPPER présenté *infra* p. 71.

<sup>5</sup> Cf. CASTELLA/ESCHBACH 1999, p. 221-224.

<sup>6</sup> Cette numérotation reprend celle des phases d'occupation successives observées sur tout le secteur fouillé en 1997 et 1998.

<sup>7</sup> De nombreux déchets caractéristiques d'activités de forge et surtout d'une métallurgie d'alliage à base de cuivre témoignent en effet de la présence d'installations artisanales dans ce secteur aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de notre ère. Cf. *infra* l'article de V. SERNEELS et S. WOLF.

<sup>8</sup> Il s'agit du comblement inférieur de la cave de la phase 2, cf. *supra* p. 11.

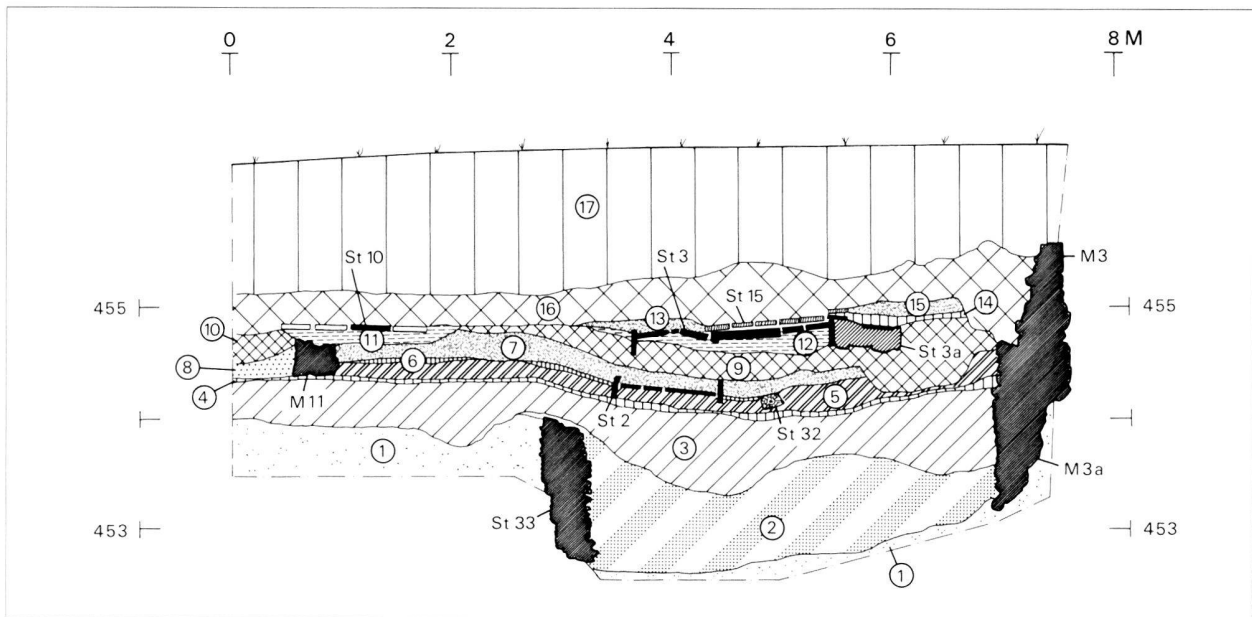


Fig. 3. En Selley 1997, coupe stratigraphique vue est du local L 3:

1: substrat naturel (limon sableux) localement rubéfié.

Phase 2 (II<sup>e</sup> s. - milieu III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

St 1: excavation ayant pu servir de lieu de stockage: cette «cave» est comprise entre le muret St 33 (fragments de tegulae et pierres calcaires non maçonnés) et le mur M 3a.

2: comblement inférieur de St 1 (limons grisâtres très charbonneux à la base, avec fragments de tegulae et amas argileux, K 10285): occupation/abandon.

3: remblai sableux désaffectant St 1: nombreuses scories et matériaux sablo-argileux (parois de four, creusets, moules) en relation avec une métallurgie d'alliages à base de cuivre (K 10284).

4: niveau de fréquentation intermédiaire (limons très charbonneux).

Phase 3 (2<sup>e</sup> moitié III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

St 2: foyer.

St 32: sablière basse marquant une subdivision interne du local L 3.

M 11: muret maçonné formant la limite nord du local 3.

5: remblai de construction (limon brun-beige), K 10266.

6: niveau de circulation (mortier de chaux et gravier), K 10302.

7: couche d'occupation et de démolition (incendie), K 10264 et 10283.

8: couche d'occupation à l'extérieur du local 3 (limons charbonneux et organiques).

9-10: couche de démolition (moellons calcaire et nombreux fragments de tegulae) désaffectant les aménagements de la phase 3. Observée sur toute la surface sondée, elle témoigne d'une phase de démolition affectant l'ensemble des constructions de ce quartier. K 10265 et 10277.

Phase 4a (fin III<sup>e</sup> s. - vers 320 ap. J.-C.)

St 3, St 10: foyers.

St 3a: surface de travail aménagée à l'avant du foyer St 3 (fragments de tegulae disposés horizontalement sur un radier de pierres calcaires).

11: chape d'argile et de gravier rubéfiés servant d'assise à St 10.

12: chape d'argile rubéfiée servant d'assise à St 3.

13: couche d'occupation/abandon, K 10245.

Phase 4b (vers 320 - vers 330/335 ap. J.-C.)

St 15: foyer.

14: niveau de circulation (terre battue).

15: couche d'occupation/abandon, K 10268.

Phase 5 (abandon, dès milieu IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)

16: démolition finale non remaniée, K 10247, 10249, 10250, 10269, 10301.

Démolition générale remaniée

17: sédiments post-romains contenant des matériaux de démolition antiques et couvert végétal, K 10279.

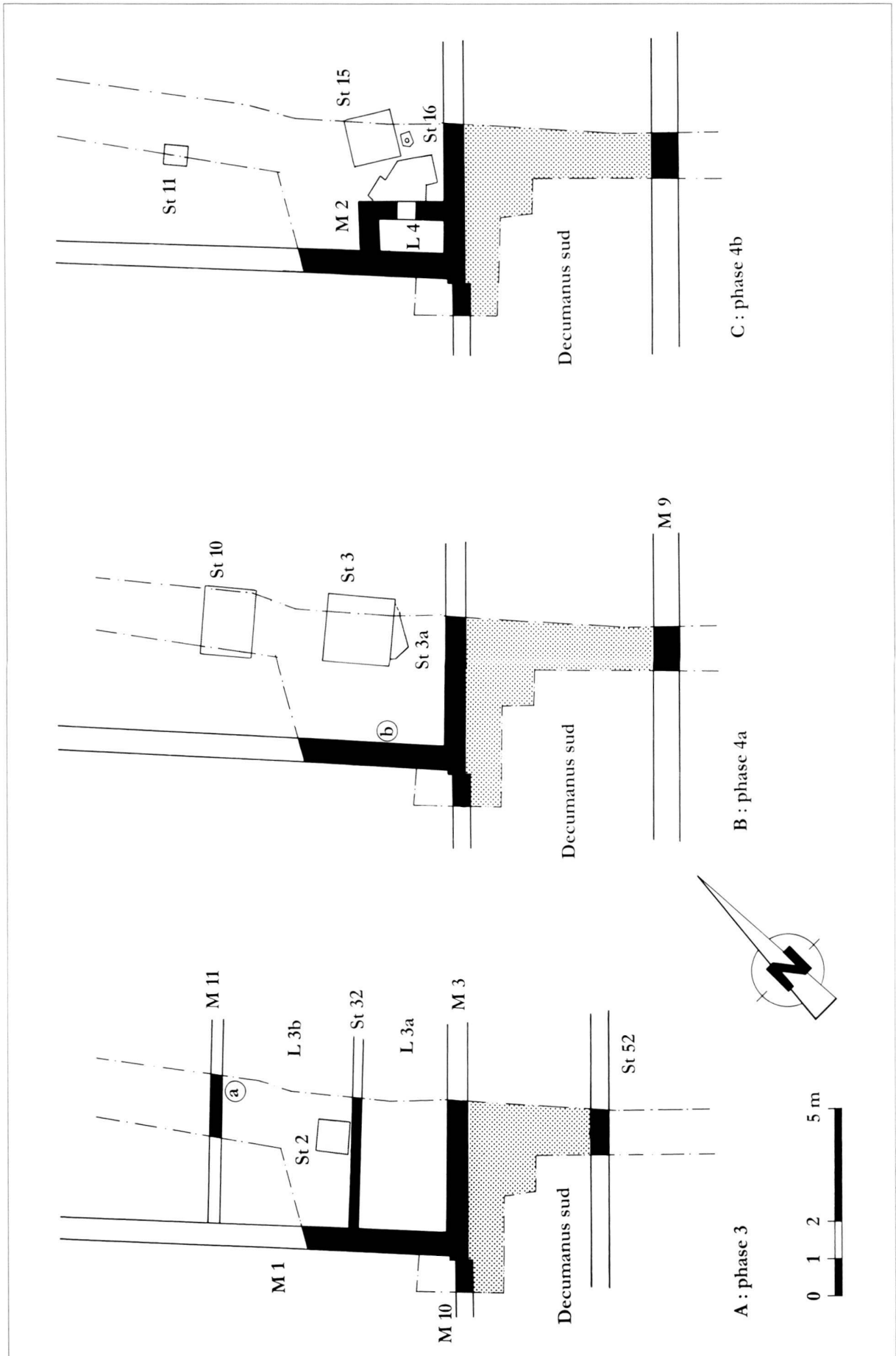


Fig. 4. En Selley 1997, plan schématique des aménagements des phases 3, 4a et 4b.

Cette nouvelle délimitation du quartier a visiblement été déterminée par la situation des aménagements préexistants: le mur de façade (M 3) se superpose en effet à la paroi sud d'une cave de la phase précédente (M 3a) dont il reprend l'orientation (fig. 3); il présente d'autre part un retour vers le nord (M 1) à la hauteur du bord ouest de cette cave. L'amorce d'un mur observée dans l'axe de la façade (M 10) et la présence d'un sol de galet (extérieur?) au nord de celui-ci (fig. 2, sol 8) montrent que d'autres aménagements ont pu exister à l'ouest de M 1, en bordure du *decumanus* sud du quartier. Quant à la chaussée elle-même, elle est décalée de 3 m vers le nord par rapport à son tracé initial et un muret ou un caniveau est aménagé sur son bord méridional (St 52).

C'est à l'angle même du mur d'enclos, dans un local délimité au nord par un muret maçonné fondé peu profondément (M 11), qu'ont été mis en évidence les vestiges de cette période (tout comme le seront aussi ceux du IV<sup>e</sup> s.) et que les niveaux qui leur étaient associés ont été fouillés exhaustivement sur une vingtaine de m<sup>2</sup>. L'extension vers l'est de cette pièce large de 6,20 m (dimension nord-sud), n'a pas été reconnue. Les restes calcinés d'une sablière basse large de 40 cm (St 32) indiquent qu'une paroi légère subdivisait le local en deux parties de surfaces inégales, l'une au sud, large de 2,3 m env. (L 3a), la seconde au nord, atteignant près de 3,5 m de largeur (L 3b).

Lors du décapage des niveaux d'abandon et de démolition du local 3a sont apparus, parmi des débris de parois de

terre en clayonnage, les restes de plusieurs pièces de bois fortement brûlées et détériorées que l'on devinait encore avoir été agencées perpendiculairement les unes aux autres (fig. 5). La reconstitution graphique de ce dispositif permet de restituer des poutrelles de 30 et de 15 cm de largeur disposées à intervalle régulier, trop régulier sans doute pour qu'il s'agisse là de la démolition d'une poutraison de toiture dont la cohésion aurait dû être davantage mise à mal lors de son effondrement. Il paraît donc plus satisfaisant d'interpréter un tel dispositif comme les restes d'un châssis de solives et de lambourdes supportant un plancher. Cet aménagement qui s'interrompait à la hauteur de la sablière basse était malheureusement trop détérioré pour que l'on puisse en préciser le mode d'assemblage.

Des lambeaux d'un sol de mortier mêlé de petit gravier apparaissaient dans la seconde pièce. Pratiquement adossé à la cloison interne était aménagé un petit foyer quadrangulaire (95 x 85 cm) fait de morceaux de *tegulae* et pourvu d'une bordure de carreaux de pilettes en réemploi disposés de chant (fig. 3, St 2). Sur ce foyer ont été découverts encore en place une balance « romaine » en fer et son contrepoids lesté de plomb (fig. 6 et cat. fer n<sup>os</sup> 12 et 13), une bouteille en verre à décor vermiculé pratiquement complète (cat. verre n<sup>o</sup> 2) et un gobelet à revêtement argileux complet lui aussi (cat. céramique n<sup>o</sup> 16). Hormis ces quelques objets, les niveaux d'occupation et d'abandon de ce local ont livré un mobilier céramique particulièrement riche qui présente un faciès typique de la seconde moitié du



Fig. 5. En Selley 1997, L 3a-b, niveau de démolition par incendie des aménagements de la phase 3. A droite du foyer St 2 apparaissent les restes calcinés du plancher du local 3b.



Fig. 6. En Selley 1997, L 3, balance « romaine » et son contre-poids au moment de leur mise au jour sur le foyer St 2.

III<sup>e</sup> s. et dont l'inventaire fait apparaître une nette prépondérance de récipients entrant dans la catégorie de la vaisselle de table<sup>9</sup>. L'inventaire du petit mobilier métallique souligne lui aussi le caractère domestique de ce mobilier sans qu'il soit pour autant possible de déterminer la nature exacte de l'occupation de ce local (dépôt, établissement public, cuisine).

Le mobilier numismatique de cette phase comprend une vingtaine de monnaies dont une douzaine de la 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>10</sup> trouvées sur moins de 1 m<sup>2</sup> près du mur de limite nord du local (fig. 4 A, a). Ces pièces constituaient probablement le contenu d'une bourse bien qu'aucune trace de celle-ci n'ait pu être observée sur le terrain au moment de leur découverte. Ceci expliquerait pourquoi ce groupe de pièces se démarque chronologiquement du reste du mobilier numismatique de cette phase qui, outre deux monnaies du début du II<sup>e</sup> s., comprend 6 pièces du 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.<sup>11</sup> qui corroborent la datation du mobilier céramique.

Cette phase d'occupation prend fin suite à un incendie dont témoignent les restes calcinés du plancher mis en évi-

dence dans la partie sud du local et une épaisse couche de nature charbonneuse présente sur toute la surface fouillée (fig. 3, 7). Une grande proportion du matériel céramique exhumé, comprenant quelques récipients pratiquement entiers, présentait d'ailleurs une coloration et des déformations post-cuisson dues à une intense source de chaleur. C'est sans doute pour les mêmes raisons que le plomb les-tant le contre-poids de la balance retrouvée sur le foyer St 2 s'est partiellement liquéfié (cat. fer n<sup>os</sup> 12 et 13). Considérant l'emprise relativement restreinte des fouilles, il fait peu de doute que la variété et la quantité relativement importante de l'ensemble de ce mobilier ne peuvent s'expliquer que par des circonstances d'abandon particulières. S'il est difficile de mesurer l'ampleur de cet incendie, il est intéressant de relever que les constructions maçonnées repérées dans le secteur nord des fouilles présentent elles aussi d'importantes traces de rubéfaction. On observe, de plus, qu'après cet incendie, est mise en place une épaisse couche de démolition (moellons de pierre calcaire et débris de *tegulae*) servant d'assise aux aménagements suivants (fig. 3, 9) et que ce niveau est stratigraphiquement attesté sur toute la longueur des sondages ouverts.

Comme le montrent les monnaies provenant des niveaux d'incendie de ce local, c'est dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. que se situe la fin de cette phase d'occupation. Peut-on dès lors, sur la base d'observations aussi ponctuelles et d'indices chronologiques somme toute assez vagues (*terminus post quem* de 274), établir un lien de cause à effet entre les troubles que connaissent nos régions à cette époque d'instabilité et de telles traces de destruction? L'hypothèse est certes séduisante mais rien n'est moins sûr dans la mesure où les « lacunes » numismatiques que l'on constate sur la plupart des sites helvétiques dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. résultent davantage, semble-t-il, de phénomènes spécifiques à l'émission et à la circulation de la masse monétaire de cette période qu'elles ne témoignent de circonstances historiques particulières<sup>12</sup>.

Pour les mêmes raisons, le *terminus post quem* de 270 que donne pour le début de la phase d'occupation suivante un antoninien de Claude le Gothique<sup>13</sup> provenant du remblai établi sur les niveaux d'incendie ne revêt qu'un intérêt secondaire: la présence dans cette couche intermédiaire de plusieurs tessons de verre appartenant à des types datés le plus souvent du IV<sup>e</sup> s. mais qui pourraient s'être développés dès la fin du III<sup>e</sup> s. déjà (cat. verre n<sup>os</sup> 5 à 9), tend d'ailleurs à démontrer que cette mise en remblai n'intervient que peu de temps avant la fin du siècle.

Comme nous allons le voir, la réoccupation de ce secteur dès les premières années du IV<sup>e</sup> s. déjà est un signe supplémentaire du court laps de temps séparant ces événements et permet à notre sens d'écartier l'hypothèse d'une interruption durable de l'occupation de ce quartier.

<sup>9</sup> Cf. *infra* le catalogue commenté de ce matériel.

<sup>10</sup> Cf. *infra* les n<sup>os</sup> 12 à 23 du catalogue des monnaies de cette fouille établi par S. FREY-KUPPER.

<sup>11</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. n<sup>os</sup> 1 à 11.

<sup>12</sup> On trouvera le détail de cette argumentation dans BREM *et al.* 1996. L'opinion selon laquelle le corpus numismatique du site d'Avenches met en évidence une rupture de l'occupation de la ville vers 275 a été notamment soutenue chez FAVROD 1995.

<sup>13</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. n<sup>o</sup> 11.

Phase 4a: fin III<sup>e</sup> - vers 320 ap. J.-C.  
(fig. 2, 3 et 4 B)

C'est immédiatement au sommet de l'épaisse couche de matériaux de démolition qui, nous l'avons vu, vient sceller les décombres des constructions de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. que se manifeste la réoccupation des lieux. Durant cette même période, la voirie connaît une nouvelle phase de développement avec l'élargissement du *decumanus* sud de 3 à 5 m et l'implantation d'un mur bordier en limite du quartier voisin (M 9).

Deux grands foyers quadrangulaires disposés côte à côte à deux mètres de distance viennent occuper cet espace désormais ouvert vers le nord que l'on peut imaginer couvert d'un simple appentis donnant sur une cour intérieure. Ces structures se caractérisent avant tout par leurs dimensions particulières et se distinguent en cela des petits foyers domestiques habituellement rencontrés en contexte d'habitat. Aménagé sur une chape d'argile fortement rubéfiée, le foyer le mieux conservé se composait de quelques *tegulae* mais surtout de carreaux de pilettes employés notamment en guise de bordure (fig. 3, St 3 et fig. 7). Compte tenu des dimensions des carreaux de terre cuite employés, sa surface peut être estimée à 3,25 m<sup>2</sup> (1,80 x 1,80 m). Un petit radier de moellons de calcaire jaune couvert de morceaux de *tegulae* (fig. 3, St 3a) formait une aire de travail s'étendant sur

50 cm env. à l'avant de la structure, du côté où la surface du foyer était la plus endommagée par le dégagement thermique du feu. Le second foyer (St 10) était aménagé exactement à l'aplomb du muret de limite nord des constructions précédentes (M 11). Très partiellement conservé, il se composait apparemment uniquement de *tegulae* reposant sur une chape d'argile et de gravier rubéfiés. Aucune bordure n'est attestée. Les observations faites dans l'emprise du sondage et dans les coupes permettent d'évaluer sa surface à près de 2,5 m<sup>2</sup> (dimensions approximatives 1,80 x 1,35 m).

Les couches contemporaines de ces foyers ont livré de nombreux déchets de plomb tels des chutes de plaques, de petits lingots et des coulures informes qui caractériseront également les niveaux d'occupation de la phase suivante. L'étude de ce matériel<sup>14</sup> indique que ces objets sont vraisemblablement en relation avec un atelier produisant des objets en plomb, atelier dont la présence tend à confirmer la vocation artisanale de ce quartier déjà mise en évidence aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. dans le domaine de la métallurgie (forge et atelier de bronzier). Dans la mesure où, pour des raisons techniques, la refonte de pièces de récupération en plomb nécessite un type de foyer particulier, il n'y a pas lieu de penser que les deux foyers de cette période ont rempli une quelconque fonction dans ce cadre précis.



Fig. 7. En Selley 1997, L 3, superposition des foyers St 2, St 3 et St 15 (phases 3, 4a et 4b).

<sup>14</sup>Cf. *infra* l'article de A. DUVAUCHELLE.

## Erratum

Suite à une regrettable erreur de manipulation, l'illustration de la figure 5, de la page 31, se retrouve également pour la figure 7, de la page 33.

Avec toutes nos excuses, nous vous prions de trouver, ci-joint, la bonne illustration de la figure 7, de la page 33.

L'IMPRIMEUR



*Fig. 7. En Selley 1997, L 3, superposition des foyers St 2, St 3 et St 15 (phases 3, 4a et 4b).*



Un lot de 27 monnaies<sup>15</sup> se rattache à cette phase d'occupation parmi lesquelles vingt pièces étaient regroupées sur moins de 50 cm<sup>2</sup> à proximité du mur occidental du local (fig. 4 B, b). Une fois de plus, les observations sur le terrain n'ont pas permis d'expliquer la cause d'une telle concentration, aucune trace de coffret ou de bourse n'ayant été relevée à l'emplacement de leur prélèvement. Alors que ce matériel numismatique comprend exclusivement des monnaies du 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s. à l'exception d'un antoninien de Gordien III de 240, le mobilier céramique qui lui est associé est quant à lui clairement daté du début du IV<sup>e</sup> s. (se démarquant ainsi nettement de celui de la phase d'occupation précédente). La présence conjointe, dans un même ensemble, de monnaies restées en circulation jusqu'à la première décennie du IV<sup>e</sup> s. et de céramique d'Argonne, produite à partir de 320, est problématique, mais pourrait toutefois s'expliquer si l'on situe la perte accidentelle de ces monnaies du III<sup>e</sup> s. dans les premières années d'une phase d'occupation d'une durée de deux voire trois décennies. Cette hypothèse, partiellement satisfaisante il faut en convenir, met en évidence la difficulté à distinguer en terme de chronologie absolue, et sur la base d'un mobilier datant somme toute peu abondant, une séquence relative

d'événements archéologiques se succédant dans un intervalle de temps relativement court.

**Phase 4b: vers 320 - vers 330/335 ap. J.-C.**  
(fig. 2, 3 et 4, C)

Les deux nouveaux foyers qui viennent se superposer aux structures préexistantes sans remblai intermédiaire font partie des dernières transformations que va connaître l'aménagement de ce secteur. Également composé de *tegulae* et de carreaux de pilettes mais dépourvu cette fois-ci de bordure, le foyer St 15 se distingue des précédentes structures par ses dimensions plus réduites (env. 1,10 sur 1,20 m) et par son orientation sensiblement divergente (fig. 7). Sur son côté sud et présentant la même orientation, un bloc de calcaire blanc à crapaudine atteste un système de suspension des récipients sur le feu au moyen d'une potence (fig. 2). De surface indéterminée, le second foyer (St 11) n'a été observé qu'en stratigraphie.

Si l'artisanat du plomb perdure, comme en témoigne le mobilier métallique, ce secteur connaît un type d'activité encore inédit à Avenches : à proximité du foyer St 15 ont en effet été dégagés les restes d'une installation de chauffage



Fig. 8. En Selley 1997, L 4, dispositif de séchage/fumage de la phase 4b.

<sup>15</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. n<sup>os</sup> 24 à 50.

(fig. 8) qui s'apparente à des dispositifs de fumage ou de séchage bien connus dans le nord-est de la Gaule ou en Grande-Bretagne où ils ont fait l'objet de publications exhaustives, mais dont nos régions ont également livré quelques exemplaires<sup>16</sup>.

Dans l'angle du mur d'enclos étaient en effet conservés sur une trentaine de centimètres de hauteur deux murets de facture grossière liés à l'argile (M. 2) reposant partiellement sur une épaisse dalle de grès en réemploi<sup>17</sup>. À l'intérieur de ce petit local de 1,8 m de largeur sur 1 m de profondeur (L. 4), le sol était couvert de plaques de terre cuite de dimensions variables. La paroi orientale de la structure s'interrompait en une ouverture axiale de 50 cm de largeur flanquée de deux petits blocs de pierre calcaire disposés verticalement. D'importantes traces de rubéfaction et une concentration de cendres ont été observées qui démontrent qu'un foyer occupait cette ouverture. En complément au dispositif un dallage sommaire (St 16) composé de divers éléments de terre cuite (carreaux de pilettes, morceaux de *tegulae* et autre débris) s'étendait sur un peu plus de 1 m à l'avant du foyer.

Les études menées sur d'autres sites ont démontré que le mauvais état de conservation de ce type de structure permet rarement d'en préciser la fonction réelle à moins que les fouilles ne produisent une série d'indices pertinents - ce qui n'est pas le cas ici - tels un grand nombre d'ossements, des objets spécifiques (crochets et couteaux à viande) voire des restes organiques récoltés par tamisage (grains, céréales). Les niveaux de démolition de cette structure n'ont de leur côté livré aucun élément architectural (dalles et cylindres de terre cuite, *tubuli*) permettant de restituer un quelconque système de circulation de l'air chaud et de la fumée à l'intérieur de la chambre, principal critère de distinction pour l'identification des fumeurs et des séchoirs<sup>18</sup>. Le muret nord de la structure était toutefois doté d'un ressaut intérieur d'une quinzaine de centimètres qui a pu servir d'appui latéral à une chambre de séchage surélevée d'une trentaine de

centimètres par rapport au niveau du foyer. Le parement intérieur des autres parois de la structure était malheureusement trop dégradé pour confirmer cette hypothèse. Il n'en reste pas moins que cette structure s'inscrit, sous une forme il est vrai peu élaborée, dans une série d'aménagements spécifiques qui pour la majorité d'entre eux datent des III<sup>e</sup> et surtout IV<sup>e</sup> s.<sup>19</sup>

Nous ne disposons d'aucun témoin chronologique pertinent qui puisse à lui seul préciser la date de construction ou la période d'utilisation de cette installation. Le *terminus post quem* de 303 que fournit pour son abandon un *aes* de Maximien<sup>20</sup> trouvé dans les cendres du foyer est peu significatif dans la mesure où, tout comme le foyer St 15 décrit ci-dessus, cette structure s'implante dans les niveaux d'abandon des foyers de la phase précédente qui, nous l'avons vu, se prolonge jusque dans la deuxième voire troisième décennie du IV<sup>e</sup> s. Faute de données stratigraphiques permettant de différencier la phase d'utilisation du séchoir/fumoir de celle du proche foyer St 15, nous admettons donc que ces deux installations ont fonctionné simultanément.

En chronologie absolue, le rare mobilier céramique du IV<sup>e</sup> s. de ce contexte archéologique ne se distingue pas du matériel en relation avec les structures que supplantent ces ultimes aménagements. L'installation des deux derniers foyers immédiatement sur ceux de la phase précédente sans remblai de construction intermédiaire ne fait d'ailleurs que conforter cette impression de continuité. L'inventaire des 20 monnaies<sup>21</sup> qui leur sont associées révèle pourtant que près de la moitié d'entre elles datent du premier quart du IV<sup>e</sup> s. (de 303 à 325 ap. J.-C.) : même s'il comprend encore des pièces de la 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> s., cet ensemble se démarque donc nettement du matériel numismatique de la phase précédente.

Le mobilier céramique contemporain de ces structures ne permet pas de prolonger cette dernière phase d'occupation au delà du milieu du siècle, ce qui ne signifie pas pour

<sup>16</sup> Pour nos régions, cf. en dernier lieu BUGNON/DAFFLON 1999. Cet article qui traite de la découverte de deux fours de fumage ou de séchage à Ursy (canton de Fribourg), comprend une bibliographie exhaustive sur les structures du même type connues en Suisse ; pour l'Angleterre, cf. MORRIS 1979 ; pour le site français de Mathay-Mandeure (Doubs), cf. LAME *et al.* 1987 et GOY *et al.* 1989 ; cf. comme ouvrage de référence pour le nord de la Gaule, cf. VAN OSSEL 1992 et pour l'Allemagne DREIBUSCH 1994.

<sup>17</sup> Il n'est pas sûr que cette dalle ait rempli une fonction particulière liée à l'utilisation de cette structure. Plusieurs autres blocs architecturaux de ce type provenant sans doute pour la plupart du théâtre ont d'ailleurs été dégagés sur l'ensemble de la fouille.

<sup>18</sup> Les installations de fumage se caractérisent par un canal de chauffe central avec cloisons ajourées assurant le passage de l'air chaud et de la fumée dans une chambre de chaleur. Les séchoirs sont quant à eux généralement dotés d'un conduit périphérique recouvert d'un dispositif de *tegulae* et d'*imbrices* permettant à l'air chaud de s'échapper dans une chambre surélevée. Pour une description plus précise du principe de fonctionnement de ces deux types d'installations, cf. LAME *et al.* 1987, p. 428, GOY *et al.* 1989, p. 117 et VAN OSSEL 1992, p. 137-144. Dans notre cas on pourrait à la limite admettre qu'une installation de cette taille ne nécessitait pas forcément un système de diffusion de la chaleur très élaboré.

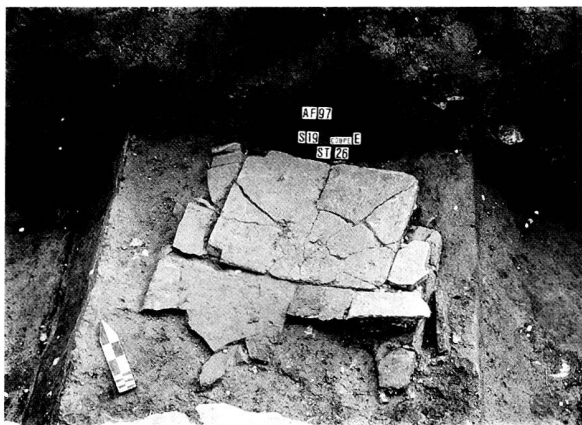


Fig. 9. En Selley 1997, foyer de *tegulae* St 26 au sud du decumanus de l'insula 56 (phase 4c, milieu IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

<sup>19</sup> VAN OSSEL 1992, p. 142.

<sup>20</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. n° 62.

<sup>21</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER cat. n°s 51, 53 à 61 et 63 à 71.

autant un abandon définitif de cette région excentrée de la ville: un *aes* de Constance II datant de 337-340<sup>22</sup> trouvé sous un foyer de *tegulae* dégagé une dizaine de mètres plus au sud dans le quartier voisin (fig. 9 et fig. 2, 14, p. 9) démontre en effet que ce secteur reste fréquenté au moins jusque vers le milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>23</sup>

## Conclusions

Les fouilles de 1997 *En Selley* ont montré à quel point l'exploration de cette région périphérique de la ville antique était de plusieurs points de vue riche en perspectives. Un premier constat s'impose: toutes les traces d'occupation tardive du site autres que des sépultures isolées ou du matériel numismatique, n'ont pas disparu, comme on a pu longtemps le craindre. Loin d'être fugaces ou résiduelles, ces traces sont au contraire bien concrètes et plusieurs parcelles encore préservées conservent un potentiel qui ne demande qu'à être exploité.

Bien des inconnues demeurent pourtant. La portée des observations réalisées en 1997 étant proportionnelle à l'emprise des fouilles elles-mêmes, il faut bien admettre que notre champ de vision reste particulièrement limité: si les aménagements du milieu du III<sup>e</sup> s. et le mobilier contemporain s'apparentent bien à un contexte d'habitat, qu'en est-il des grands foyers du début du IV<sup>e</sup> s.: sont-ils en relation directe avec le ou les ateliers de travail du plomb, encore non localisés, ou correspondent-ils à une « squatterisation » d'un bâtiment en cours d'abandon et partiellement ruiné, comme c'est parfois le cas des dispositifs de fumage ou de séchage du nord de la Gaule? Difficile de répondre dans l'état actuel de nos connaissances.

Un fait paraît pourtant établi: le climat d'insécurité qu'a pu connaître Avenches dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ne s'est pas traduit, du moins dans le secteur fouillé, par une interruption significative de l'occupation de cette partie de la ville. L'élargissement, au début du IV<sup>e</sup> s., du *decumanus* sud du quartier ne témoignerait-il pas au contraire de l'importance qu'acquiert à cette époque l'axe de circulation traversant la région du théâtre en direction de la Porte de l'Est où des fouilles récentes<sup>24</sup> ont mis au jour une dizaine de monnaies de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.? L'examen de ces nombreuses hypothèses ne pourront être mises en œuvre avec profit que dans un cadre de réflexion considérant la région du théâtre toute entière, puisque c'est aux abords de ce monument que l'on entrevoit désormais la persistance de la fréquentation du site aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s.<sup>25</sup>

<sup>22</sup> Cf. *infra* FREY-KUPPER cat. n° 72.

<sup>23</sup> Provenant de la couche de démolition générale du secteur fouillé, une quinzaine de pièces datant des années 333 à 348 témoignent également de cette ultime phase d'occupation (phase 4c): cf. *infra* FREY-KUPPER, cat. nos 145 à 159. Cette série monétaire s'interrompt avec deux monnaies du dernier quart du IV<sup>e</sup> s., FREY-KUPPER, cat. nos 161 et 162.

<sup>24</sup> Cf. *infra* les chroniques archéologiques des interventions faites à la Porte de l'Est en 1999.

<sup>25</sup> Cf. *infra* l'article de Georg MATTER.

## Le matériel céramique

Marie-France MEYLAN KRAUSE

La fouille de 1997 a livré un total de 2641 fragments pour environ 630 individus, ce qui est considérable étant donné la faible surface fouillée (env. 20 m<sup>2</sup>).

Un grand nombre de ces pièces provient des couches de la phase 3, qui se situe dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. Nombre d'entre elles semblent avoir été brisées accidentellement, probablement lors d'une destruction due à un incendie. En effet, elles étaient en général fragmentaires et fortement brûlées; nombre de vases ont pu être reconstitués. Certains récipients étaient même intacts<sup>26</sup>, à peine touchés par les flammes; ce qui nous incite à penser que ces objets se trouvaient *in situ* et qu'ils ont été abandonnés après la destruction.

Pour la première fois à Avenches, nous sommes en présence d'ensembles archéologiques homogènes datés des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. Jusqu'ici, les couches du III<sup>e</sup> s. mises au jour sur le site étaient en général à fleur de terrain et toujours fortement perturbées. Quant au IV<sup>e</sup> s., si l'on possédait bien quelques objets de cette époque, et notamment plusieurs monnaies, on n'avait pas encore détecté à ce jour, à l'intérieur des murs, de structures en relation avec une quelconque occupation. La céramique de cette période faisait également défaut. Aussi, à la lumière de ce qui précède, les trouvailles faites dans ce secteur revêtent une importance particulière pour l'histoire du site.

D'autres céramiques des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. ont été mises au jour dans la partie nord du secteur fouillé<sup>27</sup>. Le matériel, moins bien inséré stratigraphiquement que celui du secteur sud, était rare et ne méritait pas une étude approfondie. Nous publions toutefois, à titre documentaire, une planche des principales pièces retrouvées datant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. (nos 79-87).

En ce qui concerne les céramiques importées, les terres sigillées proviennent en majorité de Gaule orientale (Rheinzabern, Heiligenberg) (nos 2-8); certaines céramiques à revêtement argileux telles que les gobelets de type Niederbieber 33 sont originaires de Trèves; il en va peut-être de même du gobelet n° 11, de type Niederbieber 31. Aux phases 4 et 5 apparaissent les céramiques argonnaises (nos 53, 63, 87).

On remarque donc une influence du nord et plus particulièrement de la Vallée du Rhin. La présence dans cette fouille du pot n° 76 le confirme puisqu'il provient vraisemblablement de la région de Mayen située dans la moyenne vallée du Rhin, non loin de la Moselle.

### Phase 3: deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Cette phase ne représente pas, comme c'est le cas habituellement pour cette période, une phase d'abandon, mais constitue pour la première fois une phase d'occupation.

<sup>26</sup> Gobelet n° 16, cruches nos 45-46.

<sup>27</sup> Cf. *supra* p. 9 le plan d'ensemble des vestiges mis au jour *En Selley* en 1997-1998.